



FEDERATION ADMR DE L'ISERE

FICHE DE DESCRIPTION DE MISSION	RESPONSABLE PLANNING
	<i>Synthèse : 10/21</i> <i>Version : VARE2</i>

IDENTIFICATION DE LA MISSION

Intitulé : Responsable Planning

FINALITES PRINCIPALES DE LA MISSION

Il est responsable de l'élaboration des plannings

NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES

Responsabilité de l'élaboration des plannings

- Supervise et valide le planning élaboré par le/la secrétaire salarié(e) de l'association
- Supervise la gestion des remplacements des absences sur le planning
- Supervise la mise en place de nouvelles interventions

Responsabilité des astreintes téléphoniques

- Comme les autres membres du bureau dépositaires en alternance du téléphone d'astreinte, il effectue les modifications urgentes du planning en absence de la secrétaire salariée (mi-temps).

COMPETENCES ATTENDUES

En complément de sa propre expérience, le responsable planning aura connaissance des outils informatiques Word et Excel.

Une formation sera effectuée pour les outils spécifiques dont le logiciel de planification de l'ADMR.